



# ENTRE 2 RONDES

LE BULLETIN DU SYNDICAT DE LA  
SÉCURITÉ PRIVÉE AU QUÉBEC

No 130 • Septembre 2020

## L'HEURE DE LA NÉGOCIATION APPROCHE PRÉPAREZ VOS DEMANDES!



Une négociation, dit-on, se prépare dès qu'on vient d'en terminer une et, dans toute négociation, il y a des demandes salariales mais aussi normatives et tout cela en vue d'améliorer les conditions de travail de nos membres. Le secret d'une bonne négociation est d'avoir un bon rapport de force (mobilisation) avec les demandes spécifiques des membres sur le terrain.

**CE SONT NOS CONDITIONS DE TRAVAIL À TOUS  
et donc TOUS SONT INVITÉS À PARTICIPER.**

Vous trouverez en pages 6-7 des espaces préparés pour nous faire part de vos demandes.  
Voilà le moment que vous attendiez... allez-y, ces pages SONT POUR VOUS!

<http://uasq8922.org> • [journal8922@uasq8922.org](mailto:journal8922@uasq8922.org)

**Nous sommes là pour vous... partout au Québec!**

## Message du président

# TOUJOURS EN MOUVEMENT...

La pandémie de la Covid-19 ne nous a certainement pas arrêtés, mais, à cause du confinement, certaines rencontres avec les travailleurs ont été repoussées à plus tard et, nous avons dû refaire toute notre planification annuelle, jongler avec des horaires chamboulés, l'impossibilité de louer des salles etc. Nous avons été très contents d'apprendre le déconfinement et nous avons dû examiner différentes possibilités d'activités syndicales tout en s'assurant de pouvoir respecter toutes les nouvelles directives établies par nos institutions en place. La bonne nouvelle est que tout se remet en branle graduellement. Que ce soit la mise en place de divers Comités de négociations dans les différents secteurs de notre industrie, d'un nouvel horaire pour les rencontres régionales, le recrutement, et tant d'autres choses encore!

En terminant, j'invite tous nos membres agents de sécurité à remplir les 2 pages détachables en page 6 -7 de ce journal. C'est grâce à VOS demandes que nous pouvons savoir ce que nos membres nous demandent de négocier, alors, si vous voulez améliorer vos conditions de travail, l'invitation vous est lancée!

**Patrick Pellerin**

Président, Section locale 8922

## Assemblées générales – Septembre 2020

### **MONTREAL :**

**1<sup>er</sup> sept. 2020 ----- 19h**

**2 sept. 2020 ----- 9h**

#### **Auberge Royal Versailles**

7200, rue Sherbrooke Est

Montréal (Qc) H1N 1E7

(Salle annoncée à l'entrée)

### **GATINEAU :**

**2 sept. 2020 ----- 19h**

**3 sept. 2020 ----- 9h**

#### **Hôtel Ramada Plaza**

75, rue d'Edmonton

Gatineau (Qc) J8Y 6W9

(Salle annoncée à l'entrée)

### **QUEBEC :**

**3 sept. 2020 ----- 19h**

**4 sept. 2020 ----- 9h**

#### **Hôtel Plaza**

3031, boul. Laurier

Québec (Qc) G1V 2M2

(Salle annoncée à l'entrée)

## ORDRE DU JOUR

- |  |                                 |                             |
|--|---------------------------------|-----------------------------|
| 1) Ouverture de l'assemblée                | assemblée                       | 9) Rapport du Comité de SST |
| 2) Lecture de l'ordre du jour              | 5) Lecture de la correspondance | 10) Rapport du Permanent    |
| 3) Appel des officiers                     | 6) Rapport financier            | 11) Rapport du Président    |
| 4) Lecture du procès-verbal de la dernière | 7) Rapport des Syndics          | 12) Varia                   |
|  | 8) Rapport du Comité de griefs  | 13) Ajournement             |

**N.B. Votre carte de membre est obligatoire pour assister aux assemblées générales.**

# Santé & sécurité au travail

## IL N'Y A PAS UNE SECONDE À PERDRE !

Confrère, consœur,

Je prends quelques minutes de votre temps pour vous parler de divers problèmes qui me sont rapportés ou que je vis dans le cadre de mon travail. Je sais que pour certains je vais me répéter, par contre, d'autres vont dire que c'est la première fois qu'ils en entendent parler.

**Premièrement**, si vous êtes victime d'un accident de travail, vous devez le déclarer à votre employeur le même jour, **JE LE RÉPÈTE le même jour**. Beaucoup de travailleurs et travailleuses me disent... « Je ne le savais pas, je n'étais pas au courant, je ne suis pas un avocat, quelqu'un m'a dit de faire comme ceci, comment ont fait pour tout savoir ? Eh bien là, vous le savez !

La raison est fort simple, certains employeurs vont contester votre réclamation sur la base que vous n'avez pas déclaré cet accident ou vous l'avez déclaré beaucoup trop tard.

Je peux vous dire que, régulièrement, des réclamations de nos membres sont contestées par les employeurs ou re-

fusées par la CNESST, à cause que le délai de déclaration pour réclamer est trop dépassé.

De plus, ne pensez surtout pas que tous les employeurs sont honnêtes ! Oui ils vont dire que vous n'avez jamais déclaré votre accident, même si vous l'avez fait... j'ai plusieurs cas par année et je peux vous garantir que les travailleurs concernés sont vraiment surpris et très très déçus du comportement de leur employeur. Donc, afin de ne pas entrer dans la statistique des travailleurs déçus et perdants leur droit par dépassement des délais... **déclarez votre accident le JOUR DE L'ÉVÉNEMENT par écrit, PAR ÉCRIT et gardez-vous une preuve !**

Et surtout, n'oubliez pas de faire votre réclamation à la CNESST le plus rapidement possible. Même si votre employeur vous fait remplir le formulaire Réclamation du travailleur, **n'oubliez pas de garder une copie pour vous** et d'en faire parvenir une copie à la CNESST. Comme ça, vous serez absolument certain que la CNESST a reçu votre Réclamation.

Encore une fois ne vous fiez pas à votre employeur : certains sont des champions pour « ou-

blier » d'envoyer une copie à la CNESST, et cela **même si la loi le prévoit !**

**NOTE** : Si vous êtes victime d'un accident, si vous devez quitter le travail avant la fin de votre quart à cause de votre ou vos blessures, votre employeur doit vous payer votre quart de travail au complet à 100 %. Par exemple : vous êtes cédulé de 16h à 24h. Vous vous blessez : vous remplissez votre formulaire de Réclamation et vous quittez à 20h. Votre employeur doit vous payer les 4 heures qui vous manquent, à votre taux horaire.

Par la suite, si vous vous retrouvez en arrêt de travail pour plusieurs jours, les 14 jours qui suivent le jour de votre accident sont payés par l'employeur à 90 % de votre taux horaire habituel. Par la suite, c'est la CNESST qui vous paye.

En terminant, si votre employeur vous demande de porter des ÉPI (équipement de protection individuelle), **VOUS VOUS DEVEZ DE LES PORTER**.

Alors prudence au travail et n'hésitez pas à déclarer tout risque pour vous et vos confrères.

**Guy Doré**

Vice-président Québec,  
Responsable Santé sécurité Travail.

**NOTE IMPORTANTE** : Si vous croyez qu'il y a des risques dans votre milieu de travail, en rapport ou non avec la Covid-19, ne perdez pas de temps à attendre quelque chose ou quelqu'un : remplissez vous-même la Déclaration de risque CNESST, disponible sur notre site internet : [uasq8922.org](http://uasq8922.org) et faites-la parvenir à M. Guy Doré qui fera les interventions nécessaires auprès de votre employeur. **S'IL Y A UN RISQUE RÉEL, N'ATTENDEZ PAS QU'IL SOIT TROP TARD!**

Quelle serait votre suggestion pour éviter ce risque; \_\_\_\_\_

le exposé à ce ou ces risque (s) \_\_\_\_\_

sest depuis longtemps; \_\_\_\_\_

ajoutez d'autre point à votre déclaration de risque vous pouvez l'inscrire \_\_\_\_\_

Nom de l'agent; \_\_\_\_\_

Nom de l'employeur; \_\_\_\_\_

Nom du contrat; \_\_\_\_\_

Nom du chef de poste; \_\_\_\_\_

Adresse du contrat; \_\_\_\_\_

Date de la constatation du risque; \_\_\_\_\_

S.V.P. Bien vouloir définir le lieu exacte ou se trouve le risque; \_\_\_\_\_

A quel fréquence ce produit-il; \_\_\_\_\_

Avez-vous déclaré ce risque à votre employeur; \_\_\_\_\_

À qui et comment; \_\_\_\_\_

(Vous pouvez prendre un courriel ou toute autre preuves de déclaration fait à l'employeur)

Signature \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Ne pas oublier de penser à votre santé et sécurité et celle des autres !

Adresse courriel; [sst@uasq8922.org](mailto:sst@uasq8922.org)

# ASSURANCES



Concours exclusif aux  
membres de la sécurité privée

**RÉALISEZ  
VOS RÊVES!**

**GAGNEZ**

une carte prépayée d'une valeur de

**2500\$**



**BURROWES**  
COURTIERS D'ASSURANCES

## 3 façons de participer

Mentionnez  
le code :  
**METALLOS  
8922**

- 1** Devenez un nouveau client
- 2** Appelez-nous pour une soumission
- 3** Inscrivez-vous en ligne [concoursagent.com](http://concoursagent.com)

**Tirage** 31 décembre 2020

et recevez une  
**casquette**

**GRATUITE**

à l'émission d'une police d'assurance



1 888 522-2661  
[info@burrowes.ca](mailto:info@burrowes.ca)



# ASSURANCES



Exclusivement offert aux  
membres de la sécurité privée

## ADHÉREZ À NOTRE PROGRAMME AUTO et HABITATION!



### Pourquoi choisir BURROWES?

1

Un **Courtier dédié**  
aux membres de  
la sécurité privée

2

Bénéficier  
de **taux négociés**  
spécialement  
pour votre groupe

3

Une **équipe**  
de courtiers  
**expérimentés**  
à votre service

4

**Service  
personnalisé!**  
Vous parlez  
toujours avec  
le même courtier

5

**Des concours  
exclusifs** pour  
les membres de  
la sécurité privée

6

Courtier  
**indépendant**  
qui travaille  
pour vous

## BURROWES

COURTIERS D'ASSURANCES

1 888 522-2661

info@burrowes.ca





# LE SYNDICAT DE LA SÉCURITÉ PRIVÉE AU QUÉBEC

## À TOUS LES AGENTS DE SÉCURITÉ MEMBRES DE LA SECTION LOCALE 8922

Votre Comité de négociation vous invite à participer en grand nombre à une consultation en prévision de votre prochaine Convention collective. Pour ce faire, veuillez remplir vos demandes dans les espaces lignés prévus ci-dessous et ensuite, le retourner au Syndicat par la poste, ou dans un courriel à M. Vincent Boily. **Pour être valide, cette demande doit obligatoirement nous parvenir avant le 30 septembre 2020.**

### FORMULE DE CUEILLETTE DE VOS DEMANDES

## PREMIÈRE PARTIE: CLAUSES NORMATIVES

Si vous avez des demandes, veuillez l'indiquer :

**1<sup>ère</sup> demande** \_\_\_\_\_

---

---

---

---

**2<sup>e</sup> demande** \_\_\_\_\_

---

---

---

---

**3<sup>e</sup> demande** \_\_\_\_\_

---

---

---

---

**4<sup>e</sup> demande** \_\_\_\_\_

---

---

---

---

## DEUXIÈME PARTIE: CLAUSES SALARIALES

Si vous avez des demandes, veuillez l'indiquer :

1<sup>ère</sup> demande

---

---

---

---

2<sup>e</sup> demande

---

---

---

---

3<sup>e</sup> demande

---

---

---

---

4<sup>e</sup> demande

---

---

---

---

**Sondage :** *(veuillez encercler votre réponse)*

1- Êtes-vous prêt à vous impliquer auprès de votre syndicat pour améliorer vos conditions de travail?

**OUI    NON**

2- Seriez-vous prêt à aller jusqu'à un conflit de travail pour améliorer vos conditions de travail?

**OUI    NON**

**(Facultatif)**

\_\_\_\_\_  
**Nom**

\_\_\_\_\_  
**No de téléphone**

\_\_\_\_\_  
**Région**

\_\_\_\_\_  
**Signature**

**Merci!**

**Votre comité de négociation**

NB. : Si vous manquez d'espace sur le formulaire, veuillez annexer des feuilles.

# VOS FINANCES

## Vous voulez épargner pour votre retraite ?

Voici un excellent moyen qui fait ses preuves depuis longtemps !



L'Épargne, c'est important. Avec le Fonds de solidarité FTQ, vos rendements seront parmi les meilleurs au Québec, alors pourquoi vous éparpiller dans différents Fonds quand celui-ci est si payant ? Poser la question, c'est y répondre par 4 mots : FONDS de solidarité FTQ.

## LE FONDS DE SOLIDARITÉ



**FONDS**  
de solidarité FTQ

**+  
=  
+**

**VOTRE ÉPARGNE  
REER DU FONDS**

**D'ÉCONOMIES  
D'IMPÔT !!**

En choisissant le REER du Fonds de Solidarité, vous profitez d'avantages fiscaux qui peuvent vous faire économiser jusqu'à 78 % du montant investi !

Le REER du Fonds vous donne droit à deux crédits d'impôt qui réduisent votre impôt à payer de 30 %, soit 15 % au niveau provincial et 15 % au niveau fédéral.

Le montant maximal admissible à ces crédits d'impôts est de 5 000 \$ par année, ce qui représente des économies d'impôts de 1 500 \$ (750 \$ au niveau provincial et 750 \$ au niveau fédéral).

**Une offre à considérer !**

## SAVIEZ VOUS QUE ...

Vous pouvez mettre quelques dollars par semaine de côté pour économiser pour vos vieux jours et pour pas beaucoup! 5 \$ par semaine, prélevés régulièrement, directement sur vos paies, et en plus, cela vous donne un remboursement d'impôt de 35% en ce moment.

Faites vite et communiquez avec nous. Nous sommes les R L pour le Fonds de Solidarité FTQ.

Pour des informations contactez :

**Patrick Pellerin**  
Bureau de Montréal  
1.800.361.2914  
514 919-8922

### EXEMPLE\* DE RETENUE SUR LE SALAIRE

Contribution par paie	Réduction approximative de la paie nette	Économie d'impôt estimée	Somme totale investie par année
10 \$	3.20 \$	6,80 \$	260 \$



\* Exemple basé sur un taux marginal d'imposition de 38%, pour une personne recevant 26 paies par année.

Le Fonds de solidarité FTQ...  
**ça vaut tellement la peine**  
et c'est **FACILE** d'économiser !

## De l'argent qui dort ?

Plusieurs agents n'ont pas encore contacté le Fonds de solidarité FTQ pour ouvrir un compte REER, pourtant c'est un avantage certain dans une démarche d'épargne. Que vous ayez déjà un compte REER ouvert ou non, vous devez contacter le Fonds pour vous assurer que votre argent est bien versé pour vous.

Nous rappelons que c'est l'employeur qui « contribue au REER collectif, administré par le Comité paritaire. La contribution obligatoire de l'employeur est de 10 sous (0,10 \$) de l'heure payée au salarié (...) dont le statut est A01 et A02. L'employeur doit transmettre au Comité paritaire, au plus tard le 15<sup>e</sup> jour de chaque mois, sa contribution REER collectif pour le mois qui précède ainsi que toute contribution volontaire du salarié, s'il y a lieu. »

Tiré de : Annexe A - REER collectif a, b, c.

La Covid... le confinement, l'isolement, la solitude, problèmes de couple, problèmes financiers, ne gardez pas tout ça en-dedans, ne vous auto-confiniez pas, parlez-en!

Vous avez droit à un certain nombre de consultations par sujet, disponible 24/7 tout est pensé pour vous aider. Un simple appel peut faire une immense différence. C'est CONFIDENTIEL et GRATUIT.

# VOTRE SANTÉ : c'est priorité # 1

**BCH**  
CONSULTANTS

LE SAVIEZ VOUS ?

**Vous vivez des difficultés :**

**Personnelles** | Dépression, anxiété, stress, estime de soi, dépendances, ...

**De couple** | Communication, insatisfaction, infidélité, sexualité, séparation/divorce, violence conjugale,...

**Familiales** | Famille reconstituée, relation parents/enfants et adolescents, problèmes scolaires, ...

**Au travail** | Conflit entre collègues, gestion de tâches, épuisement professionnel, harcèlement,...

**Financières & légales** | endettement, faillite, divorce, garde légale, poursuite, ...

**TOUS LES MEMBRES ET LEUR FAMILLES ONT DROIT À :**

**PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS**  
**6 RENCONTRES / ANNÉE PAE**  
**1ER AVRIL AU 31 MARS**

**1.800.525.0997**  
**consultantsbch.com**

**RAPIDE - CONFIDENTIEL**  
**PAYÉ À 100% PAR LE SYNDICAT**

## NOTICE NÉCROLOGIQUE IN MEMORIAM



Nos plus sincères condoléances aux parents et aux ami(e)s des familles éprouvées.

NOM	PRÉNOM	ÂGE	DÉCÈS	COMPAGNIE
Archambault	Pierre	53	25.07.2019	Garda + CCC
Bouffard	Daniel	61	05.06.2020	Garda
Clerval	Personne	60	13.05.2020	G4S
Martin	Serge	73	15.04.2020	Garda
Shema	Richard	43	23.06.2020	Garda

Nos plus sincères condoléances aux parents et aux proches des familles éprouvées.

# DANS NOTRE MILIEU DE TRAVAIL

## ... en bref...

Depuis le déconfinement, nous sommes à restructurer tout le reste de l'année pour mettre en place des horaires de rencontres avec eux, des solutions pour voir nos membres dans leurs régions respectives. Voici quelques points saillants en résumé.

### SIGNALEURS

Nous avons publié une publicité au sujet de la sécurité dans leur milieu de travail... Nous sommes en train de développer un site internet spécifiquement pour nos membres en signalisation pour faciliter l'accès à de l'information! Un nouveau groupe, Signalisation de l'Estrie, est en démarche vers une convention, nous vous tiendrons au courant.



toujours en cours. Nous vous tiendrons au courant des développements.

### AGENTS DE CONTRÔLE

Autant pour la sûreté de l'aéroport de Québec que pour le chantier de construction, leur Comité de négociation a été mis en place... Nous vous informons à mesure des développements.

08:30	08:30
08:35	08:35
08:35	08:45
08:45	09:05
09:05	09:15
09:15	09:20
09:20	09:45
09:45	10:30
10:30	11:25
11:25	11:40
11:40	12:20

### POMPIERS

Les Comités de négociations pour nouvelle convention collective des pompiers de Garda pour les usines RTA – Arvida, Laterrière, Chicoutimi et Grande Baie sont



### ET DES NOUVEAUX GROUPES...

Et d'autres groupes de travailleurs sont aussi dans notre mire pour des rencontres et les appuyer dans leurs démarches:

- La nouvelle tour du Canadiens de Montréal
- Les membres du Collège Dufort

## Christine Dessureault, déléguée

Bonjour! Je m'appelle Christine Dessureault. Je suis votre déléguée dans le beau coin de l'Abitibi depuis le 30 septembre dernier, que ce soit pour les Signaleurs routiers ou les agents de sécurité, il me fera plaisir de trouver réponse à vos questions ou solutions à vos problèmes!

Je demeure dans la région depuis mon enfance et j'ai toujours eu à cœur d'aider mes collègues de travail, c'est d'ailleurs pour cela que ce n'est pas ma première expérience comme déléguée car, lorsque je travaillais pour la DPJ, j'ai contribué à l'élaboration d'une Convention collective des éducateurs spécialisés. Je me suis impliquée 3 ans comme déléguée syndicale au Syndicat de la SCFP au point de service de la communauté autochtone du Lac Simon où j'ai travaillé durant 10 ans. La justice et l'équité pour tous me tiennent fortement à cœur et si vous croyez

que vos droits ont été lésés ou simplement si vous avez besoin de renseignements je vous invite à me contacter et il me fera plaisir de vous écouter et de vous donner l'information dont vous avez besoin... toujours selon notre convention bien entendu! Au plaisir d'aller vous voir bientôt sur vos sites, dès que les restrictions dues à la Covid ne m'en empêchent plus. En attendant, je suis toujours disponible par cellulaire au 819-218-4183 et par courriel à : [cdessureault@uasq8922.org](mailto:cdessureault@uasq8922.org)



# Un beau témoignage **FÉLICITATIONS M. Fiset!**

Le 2 août 2020, dans la nuit de samedi à dimanche, j'étais à mon poste d'agent de sécurité au CLSC de St-Marc-des-Carrières, (situé entre Québec et Trois-Rivières), je vois un homme arriver à l'Accueil, stressé... sa femme est enceinte et va accoucher. Je lui donne toutes les informations et une chaise roulante afin de placer et aider la dame. Je lui dis d'aller retrouver sa femme, que j'allais avertir les infirmières et que j'irais le rejoindre. Une fois les infirmières averties, je sors à l'extérieur pour aller voir le couple... la dame était debout, accotée, se tenant à la rampe qui l'amène à l'Accueil. En arrivant à leur niveau, la dame perd ses eaux, je retourne à l'intérieur en courant, aviser les infirmières qui se pré-

paraient, que la dame venait de perdre ses eaux. Encore en courant, je retrouve les futurs parents, et là, la femme est presque assise au sol se tenant toujours à la rampe, le père dit : « Je vois la tête ». À ce moment, j'ai mis mes mains en-dessous de celles du père. Quelques secondes plus tard le bébé se retrouva dans les mains du père... peu de temps après la porte de l'Accueil s'est ouverte et l'infirmière a pris en charge le bébé et la mère.

Par la suite, j'ai réalisé quelques tâches pour aider le personnel. Comme on m'a informé que leurs enfants étaient dans leur voiture, je suis donc demeuré à l'extérieur pour surveiller. Lorsque tout a été sous contrôle, aux environs de 05h45,



l'ambulance quitte avec la mère et le nouveau-né; le père sort, un peu moins stressé, me fait une autre accolade et d'autres remerciements pour avoir été là avec lui, pendant ces instants magiques...et, pour conclure, c'est un garçon.

**Michel Fiset**, agent Garda

**RAPPELONS-NOUS : Notre présence est importante, vitale même! Qu'importe ceux qui pensent autrement. Nous, nous savons.**

## Des nouvelles du Comité de la condition féminine

Le comité de la Condition féminine des Métallos a de nouveau souligné le vendredi 6 mars dernier la Journée internationale des droits des femmes en lançant une invitation à toutes les femmes métallos du District 5.

Une quarantaine d'entre elles ont répondu à l'invitation et assistée à une conférence très appréciée de la journaliste sportive Chantal Macchabée, attirée à la couverture des Canadiens de Montréal, dont le parcours professionnel est un

exemple pour toutes les femmes.

Celle-ci est venue témoigner des embûches qu'elle a rencontrées alors qu'elle cherchait à faire sa place dans un métier jadis réservé aux hommes.

Son talent, sa persévérance, sa passion pour son travail, sa façon de prendre avec humour les remarques désobligeantes, ainsi que le soutien de plusieurs hommes, lui ont permis de trouver cette place de même que le respect de ses collègues.

Bref, ce fut un franc succès. D'autant plus que les femmes de plusieurs sections locales ont trouvé le temps, après la conférence, d'échanger sur différents sujets d'intérêt.

Merci à notre conférencière et à toutes celles qui ont participé.

Un album d'une quarantaine de photos a été mis sur page Facebook du Syndicat des Métallos le 9 mars. Nous vous invitons à aller voir!

**Votre Comité**



**VOICI UNE PARTIE DES SERVICES OFFERTS. QUI CONTACTER ?**

DÉLÉGUÉS DE GRIEF	DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX	DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX	RECRUTEMENT
<p>Vincent Boily <b>Cell. : 514 771-8922</b> vboily@uasq8922.org</p> <p>Luc Boisvert <b>Cell. : 819 244-6989</b> lboisvert@uasq8922.org</p> <p>Denis Fafard <b>Cell. : 514 718-8922</b> dfafard@uasq8922.org</p> <p>Corina Jumuga <b>Cell. : 514 984-8922</b> cjumuga@uasq8922.org</p> <p>Nancy Larche <b>Cell. : 514 709-8922</b> nlarche@uasq8922.org</p> <p>Johanne Richard <b>Cell. : 819 661-6292</b> jrichard@uasq8922.org</p>	<p><b>Abitibi</b> Christine Dessureault <b>Cell. : 819 218-4183</b> cdessureault@uasq8922.org</p> <p><b>Bas St Laurent • Gaspésie</b> <b>Cell. : 1 800 361-2914</b></p> <p><b>Côte-Nord</b> Michèle Verreault <b>Cell. : 418 293-7226</b> mverreault@uasq8922.org</p> <p><b>Gatineau</b> Johanne Richard <b>Cell. : 819 661-6292</b> jrichard@uasq8922.org</p> <p><b>Laurentides • Lanaudière</b> Johanne Bourcier <b>Cell. : 450 758-5729</b> jbourcier@uasq8922.org</p> <p><b>Mauricie • Sherbrooke</b> <b>Centre-du-Québec</b> Christian Fontaine <b>Cell. : 819 266-8922</b> cfontaine@uasq8922.org</p> <p><b>Montréal Est • Laval</b> Rénald Presseault <b>Cell. : 514 894-8922</b> rpresseault@uasq8922.org</p>	<p><b>Montréal Ouest • Rive-Sud</b> Marc Lacasse <b>Cell. : 514 707-8922</b> mlacasse@uasq8922.org</p> <p><b>Québec</b> Daniel Desjardins <b>Cell. : 418 509-3939</b> ddesjardins@uasq8922.org</p> <p><b>Saguenay • Lac St-Jean</b> Alain Tremblay <b>Cell. : 418 944-8922</b> atremblay@uasq8922.org</p>	<p>Nicole Paradis <b>Cell. : 514 978-8922</b> nparadis@uasq8922.org</p>
			REPRÉSENTANT SST
			<p>Guy Doré <b>Vp région de Québec</b> <b>418 622-8044, p. 322</b> <b>1 800 361-2914</b> <b>Cell. : 418 576-2778</b> Télec. : 418 622-8091 gdore@uasq8922.org sst@uasq8922.org</p>
		DÉLÉGUÉS, SIGNALISATION ROUTIÈRE	DÉLÉGUÉS SOCIAUX
		<p><b>Secteur de Québec</b> Bernard Poitras <b>Cell. : 581-309-8922</b> bpoitras@uasq8922.org</p> <p><b>Secteur Montréal</b> John Bélanger <b>Cell. : 514 977-9980</b> jbelanger@uasq8922.org</p>	<p><b>Bas Saint-Laurent</b> <b>Gaspésie</b> Denis Joncas <b>Cell. : 418 714-2622</b></p> <p><b>Côte-Nord</b> Michèle Verreault <b>Cell. : 418 293-7226</b></p> <p><b>Québec</b> Florence Bédard <b>Cell. : 418 569-1907</b></p>

En raison de l'actuelle pandémie de la covid-19, tous nos services sont opérationnels, à l'exception de nos bureaux. Vous pourrez nous contacter par téléphone au :

**514 222-7702 ou 514 622-3094**

Nous vous invitons à consulter notre site internet, [www.uasq8922.org](http://www.uasq8922.org), afin d'obtenir tous nos numéros de téléphone ainsi que nos adresses courriels. Merci.

### **NOUS AIMERIONS AVOIR DES NOUVELLES DE VOUS!**

Faites-nous parvenir vos faits cocasses, des histoires ou des faits vécus au Comité du journal. Nous vous invitons à utiliser notre adresse courriel pour ce que vous désirez partager. Merci de participer à la réalisation de votre journal syndical! [journal8922@uasq8922.org](mailto:journal8922@uasq8922.org) Visitez notre site web! [www.uasq8922.org](http://www.uasq8922.org) !

### **ENTRE 2 RONDES**

est publié par le Comité d'information du syndicat et expédié à tous les membres syndiqués de la Section locale 8922, située au 4115, rue Ontario Est, bureau 310, Montréal (Québec) H1V 1J7.

Tirage : 14 000 exemplaires  
Dépôt à la Bibliothèque du Québec  
Numéro 130 septembre 2020  
Poste-Publication no 4102000

### **Membres du Comité :**

Guy Doré, Marc Lacasse, Patrick Pellerin.

Note : Dans le texte le masculin est utilisé dans le seul but d'en faciliter la lecture.

